
LES PRATIQUES SPORTIVES DE PLEINE NATURE : UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ?

ÉLÉMENTS PROBLÉMATIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Élodie BELLE : laboratoire Théma, UMR 6049 CNRS, Université de Franche-Comté, Besançon
elodie.belle@laposte.net

RÉSUMÉ. Les Activités physiques de pleine nature (APPN) se sont développées massivement durant les 20 dernières années et font désormais partie intégrante de l'offre touristique. Or, cette mutation ne s'est pas faite sans peine puisqu'elle a provoqué l'émergence de nombreux problèmes auxquels il est indispensable aujourd'hui de faire face : sur-fréquentation de certains lieux de pratique entraînant des problèmes liés à la sécurité, aux conflits d'usage, au respect de l'environnement... Toutefois, si l'on s'intéresse aux relations entre APPN et tourisme, nous pouvons soulever le problème suivant : les APPN peuvent-elles constituer un moteur de développement touristique et/ou économique à une échelle donnée ? Si oui, dans quelle mesure ?

La thématique des pratiques sportives de nature à, pour le moment, été peu abordée sur le plan scientifique ; les recherches les mieux avancées ne traitant que partiellement du phénomène. Ainsi, l'étude la plus récente et la plus aboutie propose une approche géographique des lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards.

En conséquence, le projet présenté ici, a pour ambition d'apporter une vision nouvelle du fait APPN en proposant une approche globale, dans le but de pouvoir observer par la suite son fonctionnement.

Il sera traité à l'échelle départementale (choix dû, en partie, au fait que celle-ci a déjà été retenue pour l'élaboration et la mise en place des Commissions départementales des espaces, sites et itinéraires, CDESI). Ainsi, l'option posée sur un département rural tel que la Haute-Saône, qui dispose de vastes espaces de nature (forêts, étangs, rivières...), pourrait trouver tout son sens dans cette démarche. Étant donné la possibilité réelle de pratiquer des activités de pleine nature sur ce territoire, nous pouvons nous interroger sur le potentiel de celui-ci en matière de développement sportif et touristique. Ce type de recherche peut donc rendre possible la mise en place d'une observation rationnelle afin de proposer une utilisation raisonnée de son milieu, sans toutefois négliger l'apport économique que représentent ces pratiques.

Il n'existe que très peu de données disponibles sur cette thématique (notamment en raison de la difficulté à recenser les pratiquants). De même, les lieux de pratique restent souvent informels, dans tous les cas mal connus, et difficilement pris en compte et ce, même si l'on commence à mener des réflexions sur le sujet et à lancer des collectes d'informations pour réaliser un Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) ou un Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI). Ainsi, il serait possible de procéder à un recensement des lieux où s'expriment les pratiques de pleine nature (ce que les PDESI commencent à proposer en Ardèche), des lieux et espaces touristiques, de leurs caractéristiques et enfin un recensement dans les deux domaines. En croisant ces informations avec d'autres liées à la fréquentation touristique, à la provenance et au profil des touristes, il serait possible de discerner des produits potentiels dans un espace de référence mis en relation avec un pôle centre, sur la base de productions cartographiques, de mesurer dans divers sites les distances critiques d'attraction d'aménités à l'aide d'outils classiques mettant en relations données liées au tourisme et données liées aux pratiques sportives. L'ensemble repose sur la structuration de données au sein d'un observatoire, capable de restituer des informations riches, spatialisées (ponctuelles, linéaires ou surfaciques) et temporelles (évolutions). Ici la question des indicateurs susceptibles d'être mis en place se pose : pour qui, pour observer quoi, sur quelle durée ? Elles ne trouveront de réponse que dans la mise en place d'un outil d'observation.

Ce travail n'en étant qu'à ses débuts, nous ne pouvons pas avancer de résultats pour l'instant. Toutefois, nous devrions à terme être en mesure d'apporter des réponses aux interrogations soulevées par les acteurs et ainsi leur permettre de mieux gérer le phénomène.

Mots-clés : sport de pleine nature – développement touristique – espace rural – observatoire – approche systémique